

RAPPORT *de* DURABILITÉ

2025

Reporting établi selon les indicateurs de référence
VSME de l'EFRAG, et sur la base des résultats
consolidés de l'exercice 2024.

INDEX

Présentation du Groupe Sepamat	p.1
Présentation de la démarche RSE du Groupe	p.6
Indicateurs VSME	p.10
Informations générales	p.11
Informations environnementales	p.12
Informations sociales	p.14
Informations de Gouvernance	p.15
Documents annexes	p.16

LE GROUPE SEPAMAT

Depuis plus de 50 ans, le groupe familial et régional Sepamat développe des solutions de mobilité innovantes. Franchisé d'Europcar France sur 6 départements de la région Atlantique, il a, au fil des années, enrichi et élargi sa palette de prestations pour proposer aux particuliers et professionnels une offre complète de services : location de véhicules en courte, moyenne et longue durée, autopartage, transport, réparation et expertise de véhicules.

Autour de ses différentes marques, Sepamat s'attache à organiser et pérenniser l'ensemble de ses activités de manière responsable et durable.

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Développer des solutions de déplacements innovantes pour une utilisation raisonnée de l'automobile et une meilleure qualité de ville.

NOTRE VISION

Parce que Mobilité rime avec Liberté et Responsabilité, nous souhaitons imaginer et proposer des solutions de location ou de partage de véhicules qui privilégient l'usage à la propriété automobile.

La voiture la plus écologique est celle que l'on partage !

NOS AMBITIONS

1. Développer des solutions de déplacement innovantes et multimodales adaptées à l'évolution des usages, des comportements et des mentalités.
2. Participer à la construction d'un monde plus durable par des pratiques exemplaires, respectueuses des hommes et de l'environnement.
3. Contribuer au développement du territoire au travers de l'activité et des emplois que nous créons, mais également par notre engagement au sein de réseaux et associations travaillant dans ce sens.
4. Être source de progrès et d'épanouissement pour chacun de nos collaborateurs en privilégiant la cohésion d'équipe, le bien-être au travail et le sens donné à la mission de chacun.

NOS PRIORITÉS

#1

Améliorer l'expérience de nos clients & collaborateurs

Accélérer la transformation de l'entreprise

#3

#2

Challenger, adapter & renforcer notre Business Model

Aligner nos comportements

#4

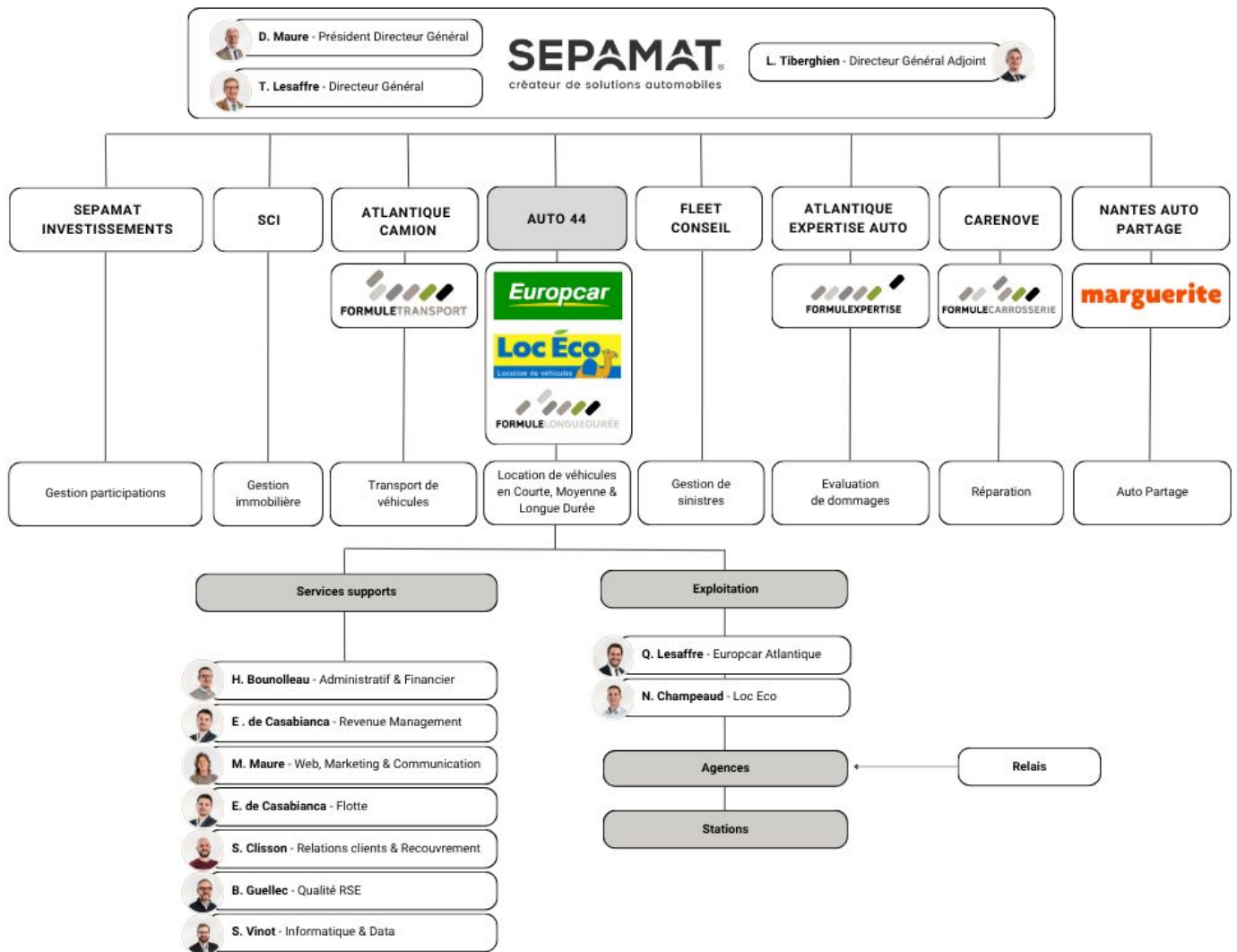
NOS VALEURS



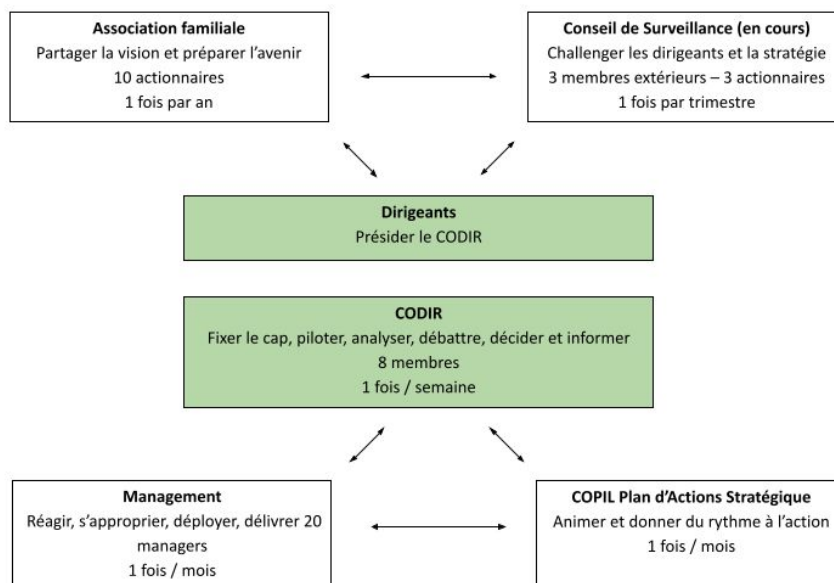
NOTRE HISTOIRE & L'ÉVOLUTION DE NOS ACTIVITÉS

Entité juridique	Marque et Raison d'être
Auto 44	<p>Créée en 1960 et franchisée d'Europcar France depuis 1970, Auto 44 a développé un réseau d'agences opérant sous deux marques complémentaires :</p> <p>Europcar Atlantique s'adresse aux particuliers comme aux professionnels, en proposant des solutions de location premium, de courte et moyenne durée, pour les véhicules de tourisme comme pour les utilitaires légers.</p> <p>Loc Eco, fondée en 1984, offre des services similaires à ceux d'Europcar, à des tarifs très compétitifs, pensés pour une clientèle locale. Elle joue également un rôle de laboratoire d'expérimentation, permettant de tester, à plus petite échelle, de nouveaux produits et offres commerciales.</p>
Atlantique Longue Durée	<p>Formule Longue Durée accompagne les professionnels en proposant des solutions de location longue durée assorties de nombreux services et prestations. Cette offre permet aux entreprises de se concentrer sur leur cœur de métier tout en optimisant la gestion et les coûts de leur flotte.</p>
Pôle Immobilier (35 SCI)	<p>Depuis 1989, Sepamat investit pour doter ses filiales d'infrastructures adaptées à ses différentes activités, permettant d'optimiser la productivité et le confort de ses collaborateurs. Ces investissements constituent le patrimoine immobilier de l'entreprise et renforcent son ancrage sur le territoire.</p>
Atlantique Camion	<p>Afin de réduire sa dépendance, Sepamat a internalisé le transport de ses véhicules sur porteurs en 1989.</p> <p>Formule Transport offre à Auto 44 une réactivité logistique qui permet d'optimiser l'utilisation de sa flotte.</p> <p>Elle propose également ses services à des clients externes.</p>
Carénove	<p>Depuis 2004, la société Formule Carrosserie est spécialisée dans la réparation de véhicules. Internalisée pour réduire la dépendance de Sepamat à des acteurs tiers, elle apporte sa valeur ajoutée dans la remise en état des éléments de carrosserie, en favorisant la circularité par le réemploi, réduisant ainsi sensiblement les coûts de réparation.</p> <p>Elle propose également ses services à des clients externes.</p>
Atlantique Expertise Auto	<p>Depuis 2007, Formule Expertise est spécialisée dans l'évaluation de dommages, sur site ou à distance.</p> <p>L'internalisation de cette activité permet d'améliorer la réactivité et la maîtrise des coûts liés à la remise en état des véhicules de la flotte.</p> <p>Elle propose également ses services à des clients externes.</p>
Nantes Auto Partage	<p>marguerite, créée en 2008 en partenariat avec Nantes Métropole et la Semitan, propose une offre d'auto partage, qui permet, aux particuliers comme aux professionnels, de disposer à tout moment d'un véhicule en libre-service sur l'espace public.</p>
Sepamat Investissements	<p>Depuis 2012, en diversifiant ses investissements, Sepamat accompagne le développement de différentes Start Up.</p>
Fleet Conseil	<p>Depuis 2015, en lien avec la compagnie d'assurance du groupe (Allianz), Fleet conseil assure la gestion des sinistres de la flotte d'Auto 44, en préservant au mieux les intérêts de l'entreprise.</p>

NOTRE ORGANIGRAMME



NOTRE GOUVERNANCE



NOS CHIFFRES CLÉS

1er acteur régional de la location en France

68,7M€ CA consolidé de 2024

7000
véhicules en parc

38
agences réparties sur 6 départements

276
collaborateurs

3,6%
masse salariale consacrée au budget formation

80%
du management issu de la promotion interne

89%
Indice d'égalité Femmes/Hommes

82%
Trust Index collaborateurs

83%
Net Promoter Score

NOS CERTIFICATS & LABELS

ISO 9001:2015
BUREAU VERITAS
Certification



Cette certification valide la démarche d'amélioration continue de l'entreprise et confirme son attachement à la satisfaction de ses clients.

Depuis 2000



Ce label atteste de l'engagement de l'entreprise dans la considération portée aux impacts de ses décisions et des ses activités sur son écosystème.

Depuis 2019



Ce label récompense les entreprises où il fait bon travailler. En 2024, les collaborateurs du groupe ont accordé une note qui classe Sepamat parmi les meilleures entreprises de France.

Depuis 2021

NOTRE DÉMARCHE RSE

I. CONTEXTE

Dans le prolongement de sa Politique Qualité, certifiée ISO 9001, le groupe Sepamat a placé la RSE au cœur de son projet, pour :

- Anticiper et maîtriser les risques et les évolutions liés à ses activités,
- Répondre aux attentes de ses parties prenantes,
- Se différencier et renforcer sa réputation,
- Améliorer ses pratiques et réduire l'impact de ses activités,
- Asseoir son statut d'entreprise responsable et durable,
- Augmenter sa performance globale,
- Devancer une réglementation de plus en plus exigeante.

II. MISE EN OEUVRE

C'est le référentiel LUCIE, label rigoureux et indépendant, qui a été retenu pour garantir la crédibilité des engagements du groupe, articulés autour de 7 piliers :

- La responsabilité de la gouvernance,
- Le respect du droit des personnes,
- La qualité de vie au travail,
- La préservation de l'environnement,
- L'éthique dans les relations d'affaires,
- Le respect des intérêts des consommateurs,
- Le développement local et l'intérêt général.

L'ensemble des engagements pris par Sepamat ont été respectés, et validés par une première labellisation LUCIE 26000 en 2019, reconduite en 2022.

III. PRINCIPALES RÉALISATIONS PAR THÈME E/S/G

1. Environnement

Emissions de GES

- Mesure de l'empreinte carbone (2022 avec actualisation 2024 en cours),
- Verdissement de la flotte (véhicules moins émissifs, hybridation, électrification),
- Allongement des durées de détention,
- Optimisation des transferts inter agences,
- Développement de nouvelles solutions de livraison (trottinette électrique).

Préservation des ressources :

- Développement et proposition d'offres de mobilité automobile alternatives à la propriété (abonnement Véhicule Idéal et Loc Eco +, Auto partage marguerite) et de location de véhicules reconditionnés,
- Ancrage des éco gestes chez les collaborateurs, formation des chauffeurs PL à l'éco conduite,
- Mesure et analyse des consommations de matières premières,
- Etude d'implantation photovoltaïque pour l'alimentation des bornes de recharge sur les parcs.

Gestion des déchets

- Tri sélectif et revalorisation auprès d'opérateurs spécialisés,
- Systématisation du recyclage,
- Remise en état carrosserie en privilégiant la réparation au remplacement.

2. Social

Ethique

- Charte éthique,
- Actions en faveur de la diversité, de l'inclusion et de l'égalité des chances,
- Politique d'achat responsable,
- Politique RGPD.

Parties prenantes externes

- Engagement dans les réseaux locaux, actions en faveur du développement économique et de l'emploi,
- Entretien de relations durables avec nos partenaires et fournisseurs,
- Respect des engagements vis-à-vis de nos fournisseurs,
- Mesure de la satisfaction clients, par le NPS et les avis clients.

Parties prenantes internes

- Dispositifs d'onboarding, de formation et de promotion interne,
- Création du premier CQP Agent de location automobile en partenariat avec le Branche professionnelle,
- Politique de rémunération et de redistribution attractive, nombreuses actions d'animation et d'incentive,
- Mesure du Trust index collaborateurs, via le baromètre social Great Place to Work.

3. Gouvernance

Modèle d'affaires

- Créer et développer des solutions automobiles innovantes, simples à l'usage et économiques, pour une utilisation raisonnée de l'automobile : "La voiture la plus écologique est celle que l'on partage",
- Internalisation d'activités connexes de carrosserie, de transport, d'évaluation de dommages et de gestion de sinistres à forte valeur ajoutée pour les clients et pour l'entreprise.

Stratégie

- Entreprise familiale, dotée d'une gouvernance transparente et responsabilisante,
- Préparation de l'avenir et de la transmission,
- Projet s'appuyant sur nos valeurs TRIPE, articulé autour de 4 priorités, déclinées dans un plan d'actions annuel par processus, après réévaluation des risques et opportunités.

Communication

- Transparence sur le projet, les ambitions, les objectifs et les résultats,
- Codir hebdomadaire, réunions périodiques des collaborateurs, groupes de travail, séminaires,
- Certification ISO 9001, labellisations Lucie 26000 et Great Place to Work.

IV. ENGAGEMENTS & ORIENTATIONS

Dans un environnement économique où la durabilité devient un facteur de compétitivité, le VSME constitue un investissement stratégique pour la pérennité et la croissance des entreprises, tout en contribuant aux objectifs européens de transition écologique.

La directive Omnibus marque un tournant significatif dans l'approche européenne du reporting de durabilité, en privilégiant la proportionnalité et la simplification, tout en maintenant l'ambition fondamentale de transition vers une économie durable. Le cadre VSME devient ainsi un outil stratégique majeur pour les entreprises souhaitant partager leur démarche RSE et publier leurs résultats.

Notre groupe s'inscrit pleinement dans ces évolutions en décidant d'adopter de manière volontaire ce standard, qui représente désormais un choix d'autant plus pertinent qu'il offre un équilibre optimal entre exigence méthodologique et adaptation aux contraintes opérationnelles, nous permettant :

- de capitaliser sur notre démarche RSE et démontrer notre capacité d'adaptation :
 - en intégrant ces évolutions de manière proactive à notre stratégie,
 - en nous engageant volontairement dans l'adoption de ce nouveau dispositif VSME.
- d'affiner notre statut d'entreprise responsable et renforcer notre crédibilité :
 - en affichant notre transparence au travers d'indicateurs communs et reconnus,
 - en communiquant sur nos résultats et nos objectifs,
 - en consolidant notre image de marque et notre réputation,
 - en rassurant nos parties prenantes.

NOS INDICATEURS VSME

Le présent rapport est établi selon les normes européennes VSME du 17/12/2024, élaborées par le Groupe consultatif européen sur l'information financière, et publiées sur le site de l'EFRAG.

Il répond aux exigences du Module Basique, et se décompose en 4 parties principales qui couvrent l'ensemble des 11 indicateurs clés relatifs aux questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) de ce module :

1. Informations générales p.11
 - B1 : bases pour la préparation
 - B2 : pratiques, politiques et initiatives pour la transition vers une économie plus durable
2. Informations environnementales p.12
 - B3 : énergies et émissions de gaz à effet de serre
 - B4 : pollution
 - B5 : biodiversité
 - B6 : eau
 - B7 : utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets
3. Informations sociales p.14
 - B8 : caractéristiques générales
 - B9 : santé et sécurité
 - B10 : rémunération, négociations collectives et formation
4. Informations de Gouvernance p.15
 - B11 : condamnations et amendes pour corruption

Une 5ème et dernière partie, intitulée Documents annexes (p.16), est constituée des différentes informations relatives à certains indicateurs nécessitant d'être précisés au travers d'une présentation sous forme de tableaux.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Informations générales	Indicateurs	2024 : informations et justifications
B1 Bases pour la préparation	B1-01 : Choix des modules	Le module retenu est le Module Basique.
	B1-02 : Omissions d'informations classifiées ou sensibles	Aucune omission : Sepamat publie l'ensemble des informations relatives au Module Basique.
	B1-03 : Périmètre du rapport : base individuelle ou consolidée	Le périmètre du présent rapport est établi sur la base consolidée.
	B1-04 : Liste des filiales incluses dans le rapport	La liste des filiales est détaillée dans les documents annexes, page 16.
	B1-05 : Forme juridique de l'entreprise	SAS (Société par Actions Simplifiée).
	B1-06 : Code(s) de classification sectorielle NACE	Code APE : 77.11A
	B1-07 : Bilan	Le bilan comptable de l'entreprise s'établit à : 160 025 000 €
	B1-08 : Chiffre d'affaires	Le montant du chiffre d'affaire consolidé de l'exercice s'élève à : 68 791 000€
	B1-09 : Nombre d'employés en effectif ou équivalent temps plein	Le nombre d'employés en équivalent temps plein est : 276.
	B1-10 : Pays des opérations principales et emplacement des actifs importants	Le groupe Sepamat concentre l'ensemble de ses opérations et de ses actifs en France.
	B1-11 : Géolocalisation des sites détenus, loués ou gérés	La géolocalisation des sites est détaillée dans les documents annexes, pages 16 et 17.
	B1-12 : Description des labels ou certifications liés à la durabilité obtenus (y compris les émetteurs de la certification ou du label, la date et la notation)	L'engagement de Sepamat en faveur d'un développement durable et responsable a été validé par une première labellisation Lucie 26000 en 2019, reconduite en 2022.
B2 Pratiques, politiques et initiatives futures pour la transition vers une économie plus durable	B2-01 : Avez-vous mis en place des pratiques ou politiques spécifiques concernant les sujets de durabilité ?	Oui, ces pratiques et politiques sont détaillées dans les documents annexes, page 18.
	B2-02 : Sont-elles disponibles publiquement ?	Oui, pour partie d'entre elles. Leur liste est détaillée dans les documents annexes, page 18.
	B2-03 : Avez-vous défini des objectifs chiffrés pour suivre ces politiques ?	Oui, pour certaines d'entre elles. Ces objectifs sont précisés dans les documents annexes, page 18.
	B2-04 : Participation effective des travailleurs, des usagers ou d'autres parties ou communautés intéressées à la gouvernance	Cet indicateur ne concerne que les entreprises qui ont un statut de coopérative.
	B2-05 : Investissements financiers dans le capital ou les actifs des entités de l'économie sociale visées par la recommandation du Conseil du 29 septembre 2023	Cet indicateur ne concerne que les entreprises qui ont un statut de coopérative.
	B2-06 : Limites à la distribution des bénéfices liées au caractère mutualiste ou à la nature des activités consistant en des services d'intérêt économique général (SIEG)	Cet indicateur ne concerne que les entreprises qui ont un statut de coopérative.

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES (1/2)

Informations environnementales	Indicateurs	2024 : informations et justifications
B3 Énergies et émissions de gaz à effet de serre	B3-01 : Consommation totale d'énergie	7 633,52 MWh (résultats détaillés dans les documents annexes, page 19).
	B3-02 : Emissions brutes de Gaz à Effet de Serre pour le scope 1 et 2	Emissions brutes de GES pour le scope 1 : 1 314 TeCO ² Emissions brutes de GES pour le scope 2 : 32 TeCO ²
	B3-03 : Emissions brutes de Gaz à Effet de Serre pour le scope 3	Emissions brutes de GES pour le scope 3 : 48 118 TeCO ²
	B3-04 : Intensité de Gaz à Effet de Serre (EGES brutes Scopes 1 + 2 / CA)	L'intensité carbone de l'entreprise est de 0,020 tCO ₂ e/k€ de chiffre d'affaires. L'ensemble des résultats liés aux indicateurs B3-02/03/04 sont détaillés page 19.
B4 Pollution de l'eau, de l'air et du sol	B4-01 : Quantité d'émissions de polluants	Cet indicateur ne concerne que les établissements industriels ou les entreprises soumises à la déclaration annuelle des émissions polluantes.
	B4-02 : Moyen d'émissions de polluants	Cet indicateur ne concerne que les établissements industriels ou les entreprises soumises à la déclaration annuelle des émissions polluantes.
	B4-03 : Lien de divulgation des polluants au public	Cet indicateur ne concerne que les établissements industriels ou les entreprises soumises à la déclaration annuelle des émissions polluantes.
B5 Biodiversité	B5-01 : Nombre de sites que l'entreprise possède, gère, loue dans ou près de zones sensibles du point de vue de la biodiversité	0. L'entreprise ne possède, ne gère ou ne loue aucun site dans ou près d'une zone sensible du point de vue de la biodiversité.
	B5-02 : Superficie de sites que l'entreprise possède, gère, loue dans ou près de zones sensibles du point de vue de la biodiversité	Cet indicateur n'est obligatoire que si l'indicateur B5-01 > 0
	B5-03 : Nom des zones sensibles dans ou auprès desquelles sont localisés les sites	Cet indicateur n'est obligatoire que si l'indicateur B5-01 > 0
	B5-04 : Spécification si les sites sont localisés dans ou près de zones sensibles	Cet indicateur n'est obligatoire que si l'indicateur B5-01 > 0
	B5-05 : Utilisation totale de terres	L'ensemble des sites du groupe occupent une surface au sol de 98 307 m ² .
	B5-06 : Superficie totale scellée	90 307 m ² sont recouverts de bâtiments, de voies de circulation ou de parkings.
	B5-07 : Superficie totale du site orientée sur la nature	Pour l'ensemble des sites, une superficie totale de 8 000 m ² est orientée sur la nature.
	B5-08 : Zone totale orientée vers la nature hors site	L'entreprise ne détient aucune surface orientée vers la nature en dehors de ses sites.

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES (2/2)

Informations environnementales	Indicateurs	2024 : informations et justifications
B6 Eau	B6-01 : Prélèvement total d'eau	
	B6-02 : Quantité d'eau prélevée sur des sites situés dans des zones de stress hydrique élevé	Aucun prélèvement direct d'eau n'est effectué, que ce soit sur site naturel, en nappe phréatique ou en zone de stress hydrique élevé.
	B6-03 : Consommation d'eau	L'entreprise a consommé un total de 5 557 m ³ d'eau, provenant exclusivement du réseau public. Cette eau est principalement utilisée pour les procédés de nettoyage, ou dans le cadre sanitaire. L'entreprise a engagé des actions pour réduire sa consommation, notamment : - l'installation de dispositifs économes en eau, - la sensibilisation de ses salariés et de ses clients à une utilisation responsable de l'eau, aussi bien via l'application d'éco gestes, que lors des phases de nettoyage des véhicules.
	B6-04 : Consommation d'eau sur des sites situés dans des zones de stress hydrique élevé	Aucun des sites détenus par l'entreprise n'est situé en zone de stress hydrique élevé.
B7 Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets	B7-01 : Application des principes de l'économie circulaire	Sepamat applique les principes de l'économie circulaire.
	B7-02 : Détails sur comment l'entreprise applique les principes de l'économie circulaire	Ces principes sont appliqués au travers des différentes activités de Sepamat, et notamment : - de ses offres de location, en proposant des formules d'abonnements, des véhicules reconditionnés, de l'autopartage, - de sa carrosserie, qui privilégie la réparation ou la remise en état au remplacement des pièces. Sepamat applique également ces principes au travers de sa politique de gestion des déchets, et notamment : - de son soutien à des associations, en offrant une seconde vie à son matériel informatique, permettant ainsi son réemploi, - du recyclage et de la valorisation de ses déchets en les confiant à des prestataires spécialisés.
	B7-03 : Production annuelle totale de déchets dangereux	3,21 tonnes. Cet indicateur est détaillé dans les documents annexes, page 20.
	B7-04 : Production annuelle totale de déchets non dangereux	24,57 tonnes. Cet indicateur est détaillé dans les documents annexes, page 20.
	B7-05 : Total annuel des déchets détournés vers le recyclage ou la réutilisation	27,78 tonnes. Cet indicateur est détaillé dans les documents annexes, page 20.
	B7-06 : Flux massique annuel des matières concernées utilisées	Cet indicateur ne concerne que les entreprises opérant dans un secteur à flux significatifs (manufacture, construction, emballage, etc ...).

INFORMATIONS SOCIALES

Informations sociales	Indicateurs	2024 : informations et justifications
B8 Main d'oeuvre : caractéristiques générales	B8-01 : Nombre d'employés par type de contrat	Le nombre d'employés par type de contrat, en équivalent temps plein (ETP) est détaillé dans les documents annexes, en page 20.
	B8-02 : Nombre d'employés par genre	Le nombre d'employés par genre se répartit comme suit : Femmes : 55 Hommes : 221
	B8-03 : Nombre d'employés par pays	Cet indicateur ne concerne que les entreprises exerçant une activité en dehors du territoire national d'implantation décrit en B1-10
	B8-04 : Taux de rotation du personnel	Pour 2024, le taux de rotation du personnel s'établit à 21,71%
B9 Main d'oeuvre : santé et sécurité	B9-01 : Nombre d'accidents du travail	15 accidents de travail sont recensés, pour un total de 308 jours d'arrêt.
	B9-02 : Taux d'accidents du travail	Pour 2024, ce taux s'établit à 5,83 (Nb d'accidents pour 100 ETP / 1 an).
	B9-03 : Nombre de décès résultant de blessures liées au travail et de problèmes de santé liés au travail	0. Aucun incident de cette nature n'est à déplorer.
B10 Main d'oeuvre : rémunération, négociations collectives et formation	B10-01 : Les employés reçoivent-ils une rémunération supérieure ou égale au salaire minimum du pays où ils font leur déclaration ?	Oui. L'ensemble des salariés perçoit une rémunération supérieure ou égale au salaire minimum conventionnel.
	B10-02 : Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes	L'écart de rémunération entre les femmes et les hommes, par classification et par catégorie, est détaillé en page 20.
	B10-03 : Pourcentage d'employés couverts par des conventions collectives	100% : tous les employés du groupe sont couverts par une convention collective.
	B10-04 : Nombre moyen d'heures de formation annuelles par salarié	Le nombre moyen d'heures de formation annuelles par salarié s'élève à 48,8 heures.

INFORMATIONS DE GOUVERNANCE

Informations de gouvernance	Indicateurs	2024 : informations et justifications
B11 Condammations et amendes pour corruption	B11-01 : Nombre de condamnations pour violation des lois anti-corruption et anti-pots-de-vin	<p>Au cours de l'exercice 2024, comme lors des exercices précédents, l'entreprise n'a fait l'objet d'aucune condamnation ni amende liée à des faits de corruption ou de pots-de-vin.</p> <p>Afin de prévenir ces risques, l'entreprise a mis en place plusieurs dispositifs de compliance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une Charte éthique, - une politique d'achat responsable, - un code de conduite interne, intégré dans le règlement intérieur, <p>L'entreprise applique également les directives du plan de compliance d'Europcar Mobility Group, franchiseur d'Auto 44.</p>
	B11-02 : Montant total des amendes pour violation des lois anti-corruption et anti-pots-de-vin	<p>0. L'entreprise n'a encouru aucune amende pour violation des lois relatives à la corruption ou aux pots-de-vin.</p>

DOCUMENTS ANNEXES

Les documents présentés dans cette section, sous forme de tableaux, ont vocation à répondre aux indicateurs qui nécessitent un traitement complémentaire, non narratif.

Afin d'en assurer la correspondance, chacun de ces tableaux indique, dans sa première cellule en haut à gauche, le numéro d'indicateur auquel il renvoie.

B1-04 : Liste des filiales incluses au rapport		
Statut	Dénomination	Taux de détention par Sepamat
Société Mère	SAS Sepamat	
Filiale	SAS Auto 44	100%
Filiale	SAS Atlantique Camion	100%
Filiale	SAS Atlantique Longue Durée	100%
Filiale	SAS Carenove	100%
Filiale	SAS Fleet Conseil	100%
Filiale	SAS Nantes Auto Partage	99,99%
Filiale	EURL Atlantique Expertise	100%
Filiale	Pôle Immobilier (35 SCI)	99,99%

B1-11 (1/2) : Adresse et coordonnées de géolocalisation des sites				
Société	Adresse	Code postal	Ville	Coordonnées GPS
Sepamat	310 Route de Vannes	44700	ORVAULT	47.25258, -1.62249
SAS Auto 44	310 Route de Vannes	44700	ORVAULT	47.25258, -1.62249
SAS Atlantique Camion	310 Route de Vannes	44700	ORVAULT	47.25258, -1.62249
SAS Atlantique Longue Durée	310 Route de Vannes	44700	ORVAULT	47.25258, -1.62249
SAS Carenove	4 Rue de la Hubonnière	44880	SAUTRON	47.26351, -1.65434
SAS Fleet Conseil	310 Route de Vannes	44700	ORVAULT	47.25258, -1.62249
SAS Nantes Auto Partage	310 Route de Vannes	44700	ORVAULT	47.25258, -1.62249
EURL Atlantique Expertise	310 Route de Vannes	44700	ORVAULT	47.25258, -1.62249
Pôle Immobilier (35 SCI)	310 Route de Vannes	44700	ORVAULT	47.25258, -1.62249

B1-11 (2/2) : Adresse et coordonnées de géolocalisation des sites

Agence (code)	Adresse	Code postal	Ville	Coordonnées GPS
ANGC02	24 Boulevard du Maréchal Juin	16340	ANGOULEME	45.66658,0.18051
ANGL02	15 Place de la Gare	16000	ANGOULEME	45.65291,0.16578
CNGC01	51 Avenue d'Angoulême	16100	CHATEAUBERNARD	45.68456,-0.30105
SKXL01	41 Avenue de la Marne	17100	SAINTE	45.74659,-0.61829
916	24 Avenue du Maréchal Juin	16000	ANGOULEME	45.66057,0.17413
EDML01	11 bis Boulevard Louis Blanc	85000	LA ROCHE/YON	46.66931,-1.43485
EDMC03	ZA de la Romazière	85300	CHALLANS	46.86271,-1.86302
EDME02	1 Rue de la Gradine	85500	LES HERBIERS	46.88213,-1.02504
LSON01	104 Avenue Charles de Gaulle	85340	LES SABLES D'OLONNE	46.51252,-1.76507
985	5 Impasse Emile Girardeau	85000	LA ROCHE/YON	46.69301,-1.43343
LRHC01	6 Avenue Louis Lumière	17180	LA ROCHELLE	46.16205,-1.10241
LRHL01	158 Bis Boulevard Joffre	17000	LA ROCHELLE	46.15662,-1.14539
917	21 Rue Le Verrier	17440	AYTRE	46.13030,-1.09269
NTEC01	29 Rue de Fleurus	44000	NANTES	47.21179,-1.54304
NTEC04	13 Boulevard Maréchal Juin	44100	NANTES	47.19855,-1.59671
NTEL02	52 Boulevard de Berlin	44000	NANTES	47.21660,-1.53965
NTEC02	310 Route de Vannes	44700	ORVAULT	47.25258,-1.62249
NTEC03	17 Route de Paris	44300	NANTES	47.25180,-1.51917
NTEN01	81 Rue Ferdinand de Lesseps	44150	ANCENIS	47.38531,-1.18602
CBTC01	Rue du Général Patton	44110	CHATEUBRIANT	47.70558,-1.39040
NTET01	Aéroport Nantes Atlantique	44340	BOUGUENAI	47.15821,-1.60095
905	2 Quai Henri Barbusse	44000	NANTES	47.22336,-1.55225
910	147 Route des Sorinières	44400	REZE	47.15497,-1.53650
920	277 Boulevard Marcel Paul	44880	SAINTE HERBLAIN	47.22966,-1.63352
930	196 Route de Rennes	44300	NANTES	47.26273,-1.58340
PISL02	49 Boulevard du grand cerf	86000	POITIERS	46.58570,0.33740
NITL01	90 Rue de la Gare	79000	NIORT	46.32009,-0.45645
NITC02	2 Rue Frida Khalo	79000	NIORT	46.31829,-0.42009
NITN01	3 Rue Verdun	79200	PARTHENAY	46.63819,-0.24167
986	2 Rue Claude Berthollet	86000	POITIERS	46.60438,0.32869
RCOC01	1 Rue Hubert Pennevert	17300	ROCHEFORT	45.95913,-0.95727
RYNL01	13 Place du Docteur Gantier	17200	ROYAN	45.62475,-1.01753
OROC01	975 Route de Saint Pierre	17550	DOLUS D'OLERON	45.91219,-1.26782
SNRC01	Boulevard Georges Brassens	44570	TRIGNAC	47.29344,-2.20762
SNRL01	26 Rue de l'île de France	44600	SAINTE NAZAIRE	47.28510,-2.20958
LBYL01	33 Avenue Georges Clemenceau	44500	LA BAULE	47.28817,-2.38695
944	26 bis Rue de l'île de France	44600	SAINTE NAZAIRE	47.28507,-2.20937

B2-01/02/03 : Pratiques, politiques et objectifs de transition vers une économie plus durable

Thématique	Pratiques et politiques de durabilité existantes (O/N)	Sont-elles disponibles publiquement ? (O/N)	Des objectifs chiffrés sont-ils définis ? (O/N)	Si oui, lesquels ?
Changement climatique	O	O	O	Dans le cadre de l'atténuation du changement climatique, et conformément à la trajectoire définie par la SNBC, l'entreprise s'est engagée à réduire de 22% ses EGES à horizon 2030.
Pollution	O	O	O	Le groupe Sepamat ambitionne une réduction de 10% de sa consommation énergétique par an. Les premiers résultats relatifs à cet indicateur seront publiés en 2025.
Eau et ressources marines	O	O	N	Un objectif de réduction de la consommation d'eau sera fixé en 2025.
Biodiversité	N	N	N	
Economie circulaire	O	O	N	Sepamat œuvre au quotidien pour développer l'économie de la fonctionnalité. A ce titre, et à partir de 2025, une mesure du kilométrage parcouru par nos véhicules électriques, nos clients abonnés, Carissimo et Marguerite sera effectuée, et comparée, sous forme de ratio, au kilométrage total parcouru par l'ensemble de nos véhicules de location. Ces résultats permettront de fixer des objectifs de progression du Nb Kms RSE.
Ressources humaines	O	O	O	Le groupe Sepamat s'est fixé pour objectif de : - consacrer à la formation un budget annuel > 3% de sa masse salariale, - maintenir un Trust Index > 75%
Conditions de travail dans la chaîne de valeur	O	N	N	L'entreprise s'interdit de poursuivre toute relation avec un fournisseur dont les pratiques seraient réputées non éthiques et/ou non responsables.
Consommateurs et utilisateurs finaux	O	O	O	Sepamat s'est fixé pour objectif de maintenir le taux de satisfaction de ses client (NPS) > 70%
Conduite des affaires	O	N	N	L'entreprise s'engage à ne faire l'objet d'aucune poursuite ni condamnation ou amende pour corruption.

B3-01 : Consommation totale d'énergie				
Energie	Renouvelable	Non Renouvelable	Total	Total (MWh)
Electricité (Kwh)	0	653 158	653 158	653,16
Gaz (Kwh)	0	118 958	118 958	118,96
Carburants (litres)	0	641 253	641 253	6 861,41
Total (MWh)	7 633,52			

B3-02/03/04 : Impact carbone		
Emissions de GES (TeCO₂)		Intensité de GES (TeCO₂/K€)
Scope 1 (données 2022)	1 314	1 346
Scope 2 (données 2022)	32	
Total EGES brutes Scopes 1+2	1 346	
Scope 3 (données 2022)	48 118	
Total	49 464	
Chiffre d'affaires 2024 (€)		68 791 000
Intensité de GES (TeCO₂/K€)		0,020

B7-03/04/05 : Gestion des déchets			
Types de déchets		Quantité de déchets (tonnes)	
		Déchêts recyclés / valorisés	Déchêts sous traités
Dangereux	Déchêts souillés		1,40
	Aérosols		0,17
	Huile		0,38
	Liquides (freins, refroidissement)		0,39
	Peinture et solvants		0,50
	DEEE (informatique)	0,37	
Non dangereux	Bois	2,60	
	Carton	6,26	
	Métaux	10,71	
	Déchêts Industriels Banals		5,00
TOTAL (tonnes)		19,94	7,84
		27,78	

B8-01 : Nombre d'employés par type de contrat		
Type de contrat	Nombre (ETP)	Proportion
Apprentissage	12,48	4,50%
CDD	0,43	0,16%
CDI	259,15	93,45%
Saisonnier	4,36	1,57%

B10-02 : Ecart de rémunération Femmes / Hommes			
Rémunération de base (taux horaire moyen)	Femme	Homme	Ecart (%)
Employé / ouvrier	12,77 €	12,59 €	-1,46%
Agent de maîtrise	16,57 €	16,59 €	0,17%
Cadre	26,56 €	29,85 €	11,02%
Rémunération globale (taux horaire moyen)	Femme	Homme	Ecart (%)
Employé / ouvrier	15,42 €	15,67 €	1,57%
Agent de maîtrise	20,34 €	22,50 €	9,59%
Cadre	34,74 €	50,24 €	30,86%